
Rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle

Appel à contribution

Journée d'Étude

Les saisons de l'Éducation Artistique et Culturelle

Pour une éducation artistique et culturelle accessible
pour tous, dans tous les temps de la vie

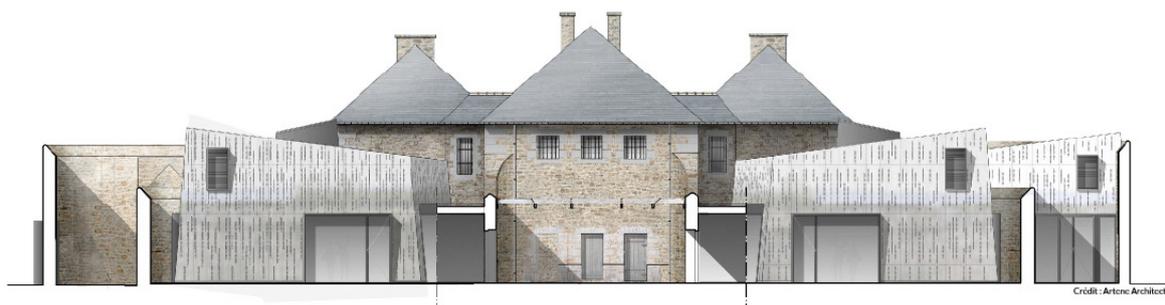
Judi 21 septembre 2023 à l'INSEAC du Cnam

(Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle)

Cette journée d'étude sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, s'inscrit dans la programmation des Rencontres Nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle (du 21 au 23 septembre 2023), proposées par l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et le Domaine départemental de la Roche Jagu.

Comité scientifique

BORDEAUX Marie-Christine, DETREZ Christine, ETHIS Emmanuel
FABIANI Jean-Louis, HERRY Nolwenn, MACÉ Béatrice, MALINAS Damien,
OCTOBRE Sylvie, PARSAT Pascal, POURQUIER-JACQUIN Stéphanie, ROTH Raphaël,
SEGUIN Thierry



Introduction

En 1970, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a estimé que l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme impliquait que les autorités qui ont la charge d'une communauté ont le devoir de fournir à tous ses membres les moyens effectifs de participer à la vie culturelle et non pas seulement celui de respecter leur droit à y prendre part. En 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle dessine plus précisément un lien entre culture et pluralité des identités. L'expression « identité culturelle » traverse le texte de bord à bord pour aboutir à des contours plus clairs de l'idée de diversité comme le précise l'article 5 de cette déclaration. Ce dernier stipule que « toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser des œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle. Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles ». L'acception de la culture s'en trouve par là-même élargie car celle-ci ne saurait plus s'entendre sous sa seule acception des beaux-arts ou des belles lettres. Cet élargissement conduit à prendre en considération la manière dont peut être conçu le temps libre consacré tant à la formation de soi et à l'enrichissement personnel. La convention de l'Unesco de 2005 est une étape pour la reconnaissance des diversités culturelles.

En 2016, le premier article de la Charte pour l'Éducation artistique et Culturelle proposée par le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle conçoit une éducation artistique et culturelle qui se doit d'être accessible à tous et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université. Cette deuxième journée d'étude de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, inscrite dans la programmation des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique Culturelle, a pour but approfondir la notion d'« accessibilité à tous » dans tous les temps de la vie et d'élargir la perspective et le périmètre habituels de l'EAC aux apprentissages culturels et à l'initiation aux pratiques artistiques dans des cadres non scolaires et dans tous les temps de la vie.

Il s'agit ici de porter tout particulièrement l'attention sur les temps de la petite enfance et le troisième voire le quatrième âge, des notions souvent à définir, qui prennent sens de manière bien particulière lorsqu'on les confronte à la question de l'accessibilité réelle à des apprentissages culturels et artistiques. Cette question de l'accessibilité se pose aussi pour les personnes en situation de handicap qui, même dans le cadre scolaire ou universitaire, peuvent être empêchées de participation sur les temps de l'éducation artistique et culturelle.

Quelles expériences d'EAC peuvent s'inscrire dans ces saisons ou ces situations de vie particulières? Comment analyser les démarches et les processus d'acquisitions de connaissances, d'initiation aux pratiques, et de "conscientisation" de ces apprentissages? Comment ces apprentissages sont-ils suscités, encouragés ou non par différentes formes de sociabilités : environnement familial des tout-petits, environnement de chaque personne âgée, de chaque personne en situation de handicap et comment repenser un environnement réellement incitatif, comme le suppose l'EAC? Quels partenariats et quelle formation des acteurs pour prendre en considération ces projets d'EAC qui ne peuvent aboutir en effet que sur la base d'un engagement mutuel des différents partenaires : les artistes, la communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif et la société civile, État et collectivités territoriales, et quels effets peuvent être produits sur les environnements familiaux et relationnels? Ceci implique que l'on prenne en considération la manière dont la recherche peut évaluer les « effets éducatifs et incitatifs » de ces temps de la vie.

Cette journée d'étude entend rassembler des chercheurs de différentes disciplines qui consacrent leurs travaux à l'EAC et plus largement aux apprentissages culturels et artistiques, en contexte formel ou informel ; ainsi que des politiques publiques autour des trois thématiques suivantes : « L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles », « Réalités et autres possibles : la question du handicap et de la vulnérabilité », « Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'éducation artistique et culturelle ».

Table ronde 1

L'éveil artistique et culturel : naissance des possibles

« C'est dans la compagnie d'adultes, et en premier lieu de ses parents, que l'enfant reconnaît comme signifiant pour lui ce qu'il perçoit comme porteur de sens pour eux. C'est bien aussi ce qu'il sent reconnu par eux, comme porteur de sens dans ses propres comportements, ses actes et ses émotions, qui contribue à lui donner des clés de compréhension du monde dans lequel il vit, à en identifier les valeurs et à se positionner. C'est en étant le "témoin" de l'authenticité des émotions et de l'engagement dans l'expression qui se partagent avec lui, à travers les pratiques artistiques, que l'enfant s'éveille à l'art dans une réception-réinterprétation de ce qu'il en perçoit. Il ne s'agit alors plus uniquement de mettre en œuvre des techniques pédagogiques destinées à faire faire de "belles choses" à un enfant "objet" de ce projet, mais de reconnaître que c'est au milieu d'adultes-sujets-acteurs de la mise en œuvre de leurs propres désirs culturels que l'enfant peut devenir lui-même sujet de son propre éveil. Pour reprendre Sigmund Freud, je dirai que l'éveil artistique de l'enfant adviendra "de surcroît" si les adultes vivent une situation signifiante pour eux, une situation vécue "pour de vrai" ».

CAILLARD Marc, « Enfance et Musique : vingt-cinq ans de pratique de l'éveil culturel et artistique du tout-petit », *Spirale*, 2005/3 (n°35), p. 127-137

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant a été un thème de travail et de réflexion important au cours des années 1990, dont témoignent notamment les travaux d'Olga Baudelot, Sylvie Rayna, René Diatkine, Marie Bonnafé (1999), en lien avec la lutte contre les exclusions, la qualification des métiers de la petite enfance, l'élargissement des missions des structures de la petite enfance, ainsi que la reconnaissance de projets culturels et de créations artistiques portés par des acteurs culturels intervenant dans ce champ. Les problématiques développées sur ce sujet étaient différentes de celles de l'EAC, qui se développait en parallèle dans le cadre des institutions éducatives. Le protocole d'accord de 1989, signé entre les ministres de la Culture et celui de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale chargé de la Famille, indique ainsi : « Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant. Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant et de lui offrir dès la fin de la première année des

capacités nouvelles d'exploration du monde. Elles facilitent l'intégration et la maîtrise progressive des émotions, premiers modes de relation et d'échanges à l'environnement, dans et par les activités psychiques supérieures. Il importe aujourd'hui que la communauté éducative reconnaisse dans la sensibilité et l'intelligence deux fonctions essentielles et solidaires dans le développement de l'enfant».

Cet éveil a connu récemment une reformulation et une actualisation avec la notion de « santé culturelle », développée par Sophie Marinopoulos, psychologue, psychanalyste, spécialisée dans les questions de l'enfance et de la famille, et reprise par les pouvoirs publics, en particulier le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre de la politique interministérielle de l'éveil artistique et culturel. Dans un nouveau protocole interministériel signé en 2017, le ministère de la Culture s'engage à développer un volet « petite enfance » dans sa politique générale en faveur de l'EAC, à soutenir la création et la diffusion auprès du très jeune public, de manière complémentaire aux actions et aux formations menées auprès de et avec les professionnels de la petite enfance, c'est-à-dire avant l'entrée à l'école maternelle. En 2018, Sophie Marinopoulos est chargée d'un rapport remis au ministre de la Culture, intitulé « Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle » (2019), il concerne la période 0-3 ans et, à la lutte contre la pauvreté mise en avant dans le protocole interministériel de 2017, ajoute celle des carences affectives et relationnelles au sein de la famille.

La littérature scientifique est peu développée sur ce sujet, mais on peut l'inscrire dans le cadre conceptuel de la formation du « capital culturel » (Bourdieu, 1979), dès le plus jeune âge, au sein des familles, concept qui permet d'identifier et d'analyser différents facteurs des inégalités sociales, économiques et socioculturelles subies par les individus. Un autre cadre conceptuel peut être mobilisé du côté de travaux sur les apprentissages non formels et informels, par exemple dans l'ouvrage dirigé par Daniel Jacobi Culture et éducation non formelle (2018), même si les catégories « formel / non formel / informel » doivent faire l'objet d'un examen critique (Hart, 2013). Par ailleurs, des travaux se développent avec des chercheurs en neurosciences dans le cadre de « babylabs » dédiés à l'étude du langage et de la cognition chez les bébés : par exemple le projet « Art-science-parentalité » développé à l'Université Grenoble Alpes en partenariat entre le LPNC (Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition), une artiste, une structure de médiation artistique et culturelle et un réseau de structures de la petite enfance, ou bien les travaux du Laboratoire des émotions – Département d'études cognitives de l'ENS de Lyon autour de la compréhension du récit et de la fiction.

La notion de l'éveil questionne également les habitudes de vie et de rencontres d'un jeune enfant, et interroge également ce qui fera sa socialisation culturelle dans l'avenir, comme sa socialisation genrée. L'investissement des parents serait-il déterminant dans l'importance de l'éveil artistique et culturel dans la vie de ses 0-6 ans ? Ainsi, nous pouvons peut-être percevoir ce temps-là comme un temps d'éducation artistique et culturelle pour les parents (au sens de lien de parenté).

On peut également se poser la question de savoir si l'éveil artistique et culturel est attaché à la seule petite enfance ? Y a-t-il une période dédiée quand il est question de vie artistique ? L'éveil est-il réservé seulement aux tout-petits ? Qu'y a-t-il de fondamentalement différent entre zéro et six ans et le reste de la période de l'enfance et de l'adolescence ? Au-delà ?

Quels dispositifs, normes, discours institutionnels sont en jeu ? Cette notion d'éveil doit également être observée au regard de la médiation, la socialisation, l'éducation et la sensibilisation. Ainsi, on peut se demander, si l'EAC ne serait pas toujours une forme d'éveil à quelque chose ?

Table ronde 1

Bibliographie indicative

BAUDELLOT Olga, RAYNA Sylvie (coord.), *Les bébés et la culture. Éveil culturel et lutte contre les exclusions*, 1999, Paris : L'Harmattan / INRP (Coll. CRESAS)

CAILLARD Marc, « Enfance et Musique : vingt-cinq ans de pratique de l'éveil culturel et artistique du tout-petit », *Spirale*, 2005/3 (no 35), p. 127-137.

HART Sylvie Ann, « Apprentissage formel, informel, non-formel, des notions difficiles à utiliser... pourquoi ? », *le Bulletin de l'OCE* : Juin 2013 | Vol. 4 | N°2.

JACOBI Daniel, *Culture et éducation non formelle*, Presses de l'Université du Québec, 2018.

L'Agence Quand les livres reliait (coord.), « Cultivons les bébés ! », *Spirale*, 2020/1, N° 93, Érès.

LAHIRE Bernard (dir.), *Enfances de classe*, Seuil, 2019.

HOCHART Isabelle, PETIT-DUBOUSQUET Aude, « 'Des livres et des bébés' : un dispositif d'éveil artistique et culturel », *Spirale*, 2020/1 (N° 93).

LE PAPE Yannick. « L'accueil des tout-petits au musée : enjeux et résistance ». *Actes du colloque Petite enfance : socialisation et transitions*, EXPERICE Paris 13 et Paris 8 / CNAM, Paris, nov 2015.

MARINOPOULOS Sophie, *Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle Rapport au ministre de la Culture*. Mission « Culture petite enfance et parentalité », janvier 2019.

MARINOPOULOS Sophie, « À nos enfants. Pour une politique en faveur de la santé culturelle », dans : Association LIRE éd., *Le livre pour l'insertion et le refus de l'exclusion*. Toulouse, Érès, « 1001 bébés », 2020.

OCTOBRE Sylvie, *Enfance & culture. Transmission, appropriation et représentation*. Ministère de la Culture - DEPS, « Questions de culture », 2010.

RAYNA Sylvie, BAUDELLOT Olga, *On ne lit pas tout seul ! Lectures et petite enfance*. Érès (coll. Enfance & parentalité), 2011.

RAYNA Sylvie (dir.), *Les bébés au musée. Pourquoi ? Comment ?* Érès (coll. Enfances, parentalités et institutions), 2022.

Table ronde 2

Handicap et éducation artistique et culturelle : Réalités et responsabilités

« Vous rappelez souvent, Messieurs les sociologues, que le projet de Vilar était de réunir, toutes les catégories sociales dans les travées de la Cour d'honneur, 'petit boutiquier et haut magistrat, ouvrier et agent de change, facteurs des pauvres et professeur agrégé' selon la formule consacrée. Certes, il n'y a rien d'exhaustif dans cette reliste, mais, je suis, à peu près sûr que Monsieur Vilar, comme tous ceux qui après lui rabâchent cette liste incantatoire, ne pensent jamais à nous, les personnes obèses. Vous comprenez, Messieurs les sociologues, pourquoi cette lettre s'adresse à vous : vous êtes sans doute les mieux placés pour comprendre comme notre gros corps interroge tout ce qui constitue, par défaut, la place du spectateur, une place normalisée, normalisant et normalisatrice. Nous ne reviendrons plus à Avignon car nous ne voulons pas vivre notre passion du théâtre comme un handicap culturel ».

Lettre reçue d'un festivalier, 9 août 2000

MALINAS Damien, *Portraits des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ?* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2008. 2020, pp. 87-95.

Cette lettre a été écrite avant la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées introduit, pour la première fois, dans le code de l'action sociale et des familles, une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap.

Depuis qu'est-ce qui a changé ? Lorsque l'on parle de handicap et de culture, vient la question de l'accessibilité aux lieux. Et par accessibilité, on entend souvent et intuitivement le déplacement des personnes à mobilités réduites : est-ce que le cinéma a une rampe ou un ascenseur pour que la personne en fauteuil roulant puisse venir voir le film dans un espace réservé ? Mais dans cet exemple, on ne rend accessible la culture que d'un point de vue pratique : celui de la circulation. Cette accessibilité ne concerne donc qu'un certain type de handicap. Comment donc faire pour appréhender les besoins spécifiques des publics en situation de handicap ? Ensuite, comment faire pour adapter les structures

culturelles et former également les personnes travaillant dans les lieux culturels ? Il ne faut également pas oublier que la connaissance du handicap ne permet pas forcément la connaissance de la culture. Une autre solution pour venir à la culture est celle du hors les murs. Certes considérer les actions culturelles hors les murs des structures prenant en charge l'éducation artistique et culturelle permet de diminuer les risques, les difficultés, et cette impression de distance vis à vis des arts et de la culture, cependant on peut se demander si une action EAC dans les murs d'une salle de spectacle ne serait pas un moment plus propice à l'émerveillement et au dépaysement, à l'expérience unique telle qu'elle est voulue par l'EAC.

Le développement du hors les murs permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à la rencontre avec les artistes et à la fréquentation des œuvres. Qu'en est-il de la pratique artistique? Qui ne semble ne pas être abordée au-delà de l'art thérapie, auquel on octroie les attributs du soin thérapeutique. Comment adapter des projets existants pour offrir l'offre EAC aux personnes en situation de handicap.

Ainsi, culture et handicap nécessitent des connaissances dans le champ du handicap, pour comprendre le handicap dont souffre une personne. Il peut s'avérer difficile de pouvoir maîtriser tout le champ et tous les besoins qui diffèrent d'une personne à une autre. Par exemple, définir ce qu'est une personne en situation de handicap est également compliqué. Ainsi, une personne dont l'Indice de masse corporelle (IMC) est supérieur à 40 (Cour de justice de l'Union européenne, 2014), peut être considérée comme en situation de handicap, ainsi que les personnes porteuses de troubles cognitifs comme les personnes dyslexiques. On peut donc se demander, si les interlocuteurs des personnes en situation de handicap sont les mêmes que les personnes considérés sans handicap ? Quelles différences a-t-il entre un médiateur, formé dans le domaine des arts et de la culture, ou un animateur formé dans le domaine de la santé et du social ? Enfin, quelle est la place dans le domaine des arts et de la culture pour les pratiques amateurs et les formations de professionnalisation des personnes en situation de handicap?

Table ronde 2

Bibliographie indicative

BORDEAUX Marie-Christine et PIGNOT Lisa. « Il n'y a pas de public spécifique », *L'Observatoire*, 2007/2 (N° 32), p. 19.

BLANC Alain. *Sociologie du handicap*. Armand Colin, 2015

ETHIS Emmanuel, FABIANI Jean-Louis, MALINAS Damien, « La performance des vulnérables, Avignon, des lycéens aux intermittents. », *La performance des vulnérables*, Les éditions de l'Amandier, 2 p., 2004

FABIANI Jean-Louis, *Lire en prison : une étude sociologique*. Paris, BPI, 1995.

FERTIER André. *Culture et handicap. 50 ans d'histoire*. L'harmattan, 2022.

GARDOU Charles, SAUCOURT Emmanuelle, *La création à fleur de peau. Art, culture, handicap*. Érès, « Connaissances de la diversité », 2005.

MALOT Mireille, PARSAT, Pascal. « Vie artistique et culturelle », Julia Kristeva éd., *Handicap : le temps des engagements. Premiers Etats généraux*. Presses Universitaires de France, 2006, pp. 197-214.

MERVANT-ROUX Marie-Madeleine, « Le premier « théâtre d'images » (1970-1975) : les nuits bruissantes de l'autisme », *Revue de la BNF*, 2014/3 (n° 48).

PARSAT Pascal. *Cultiver son jardin secret*. Editions universitaires d'Avignon, 2012.

Table ronde 3

Sensation de l'âge, expérience de l'âge : vieillir, continuer, commencer l'éducation artistique et culturelle

« Se mettre en veilleuse de soi, n'est-ce pas cela commencer à accepter de vieillir ? Acérer l'investigation personnelle, exciter la curiosité, se donner plus aux autres que s'adonner à soi. Trouver de nouveaux rythmes, ouvrir de nouvelles cases, s'étonner soi-même, se moquer des injonctions puisqu'on a plus grand-chose à perdre, connaître sa chance de conserver ses possibles, juste là en ce moment, au lieu de se cantonner à la déploration de ce qui a été ».

ADLER, Laure. *La voyageuse de nuit*. Grasset, 2020.

Une des difficultés de parler de l'éducation artistique et culturelle envers les personnes âgées, est que si les pratiques EAC pour les enfants ont lieu pour un certain nombre à l'école et concerne une grande majorité d'élèves, pour les personnes âgées cela ne peut pas être appréhendé de la même façon : à partir de quand devient-on une personne âgée ? L'EAC s'intéresse donc plutôt à certains lieux comme les maisons de retraites, les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les hôpitaux mais cela ne permet pas totalement de cibler toutes les personnes dites âgées. Cela pose d'ailleurs une question, ou un constat : toutes les personnes âgées n'ont pas le même rapport à la culture et la même capacité d'accès.

Des questions se posent également lorsque l'on parle d'EAC et de personnes âgées avec notamment la question de l'intergénérationnalité. Qui est d'ailleurs souvent associée à la notion de cohésion sociale. Les personnes âgées sont-elles systématiquement coupées du système culturel et médiatique, mais également des autres âges de la vie ? Dans différents contextes d'apprentissages les personnes âgées sont mobilisées à des fins de transmissions. Comment les considérons-nous comme acteur et participants à des dispositifs d'éducation artistique et culturelle, ou encore à des éveils plus informels ? Il semble donc qu'une personne âgée peut vivre des expériences intergénérationnelles, mais peut-elle encore vivre des expériences de premières fois culturelles et artistiques ? Jusqu'à quel âge entrer dans une vie artistique ?

Par les questions des âges et de la culture, se joue également la question de la dignité dans une période de fin de vie. La culture participe-t-elle au maintien de la dignité des personnes en fin de vie ? Si la culture est intégrée comme parcours de soin de la personne âgée, alors cela semble incongrue qu'elle soit contrainte par des inégalités.

Table ronde 3

Bibliographie indicative

BOZON Michel, GAYMU Joëlle, et LELIÈVRE Éva. « L'expérience du vieillissement autour de la soixantaine en France. Âge subjectif et genre », *Ethnologie française*, vol. 48, no. 3, 2018, pp. 401-412.

CARADEC Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* (2ème éd.), Armand Colin, 2008.

LEVY Clara, QUEMIN Alain (coords.), « Arts et vieillissement. Les âges de la création, de la médiation et de la réception artistiques », *Revue de l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles*, 2019.

FABIANI Jean-Louis, *L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action*. PUG, Collection « Art, Culture, Publics », Grenoble, 2008.

RICOEUR Paul, *Vivant jusqu'à la mort. Suivi de Fragments*. Le Seuil, « La Couleur des idées », 2007.

MARGUERIN Jean-François, « EAC : prendre en compte tous les territoires, tous les temps de vie », *L'Observatoire*, 2013/1 (N° 42), pp. 45-48.

MOLLARD Judith, « Art et vieillissement. Ou comment vieillir avec l'art », *Gérontologie et Société*, 1998/4, pp. 10-17.

TUCHOWSKI Fanny, *Dispositifs artistiques pour les personnes âgées fragiles*. Art et histoire de l'art. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2018.

Consignes aux auteurs

Cette journée d'étude s'adresse en priorité aux jeunes chercheurs, mais elle reste ouverte à toutes les générations qui s'inscrivent dans les Sciences de l'Information et de la Communication, mais aussi, en sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, sciences politiques et juridiques, histoire, géographie, physique, art, informatique ayant un lien avec l'EAC. Les propositions attendues peuvent être argumentées par une approche théorique et/ou empirique. Elles doivent s'inscrire dans une des thématiques proposées. Toutes les propositions acceptées donneront lieu à une communication de 15 minutes lors d'une table ronde suivies de 30 minutes d'échanges collectifs. Les sessions de communication se dérouleront en présentiel.

Les propositions devront être contenues **entre 2000 signes et 4000 signes (hors bibliographie, espaces compris)**. Elles devront inclure le nom du ou des auteur(s) et leurs coordonnées, l'institution de rattachement, la thématique choisie, un titre, une problématique, un cadre théorique, une méthodologie et une bibliographie. Elles devront être envoyées en format .docx ou .pdf en Times 12, avant le **11/06/2023**, à l'adresse suivante :

bzh_recherche-inseac@lecnam.net

À la suite de la journée d'étude, une publication est envisagée dans le journal de recherches de l'Inseac.

Calendrier

- Date limite de dépôt des propositions de communication : 11/06/2023
- Réponse aux auteurs : 30/06/2023
- Journée d'étude : Jeudi 21/09/2023 à l'INSEAC, Guingamp 22200, 4 Rue Auguste Pavie

Comité scientifique

BORDEAUX Marie-Christine (Professeure des Universités, Université Grenoble Alpes, GRESEC)

DETREZ Christine (Professeure des Universités, ENS Lyon, Centre Max Weber-ENS Lyon/CNRS)

ETHIS Emmanuel (Professeur des Universités, CNAM, Dicen-IdF)

FABIANI Jean-Louis (Professeur des Universités, Université d'Europe Centrale)

HERRY Nolwenn (Maîtresse de conférences associée, CNAM)

MACÉ Béatrice (Maîtresse de conférences associée, CNAM)

MALINAS Damien (Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM, Dicen-IdF)

OCTOBRE Sylvie (Professeure des Universités, DEPS-Ministère de la culture, Centre Max Weber-ENS Lyon/CNRS)

PARSAT Pascal (Expert du Vivre ensemble, Audiens)

POURQUIER-JACQUIN Stéphanie (Maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM, Dicen-IdF)

ROTH Raphaël (Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, CNAM, Dicen-IdF)

SEGUIN Thierry (Directeur du Centre National pour la Création Adaptée)

Comité d'organisation

DELORME Alexandre (chercheur postdoctoral, CNAM, Dicen-IdF)

GARREAU Laurent (ingénieur de recherche, CNAM, Dicen-IdF)

GUILLOUX Christophe (doctorant, CNAM, Dicen-IdF)

JANDOT DIT DANJOU Justine (doctorante, CNAM, Dicen-IdF)

LANIESSE Zoé (doctorante, CNAM, Dicen-IdF, coordinatrice de la journée d'étude)

LE BOUR Julien (doctorant, CNAM, Dicen-IdF)

LI Zeyu (doctorant, CNAM, Dicen-IdF, coordinateur de la journée d'étude)

SWINNEN Laure-Hélène (doctorante, Laboratoire Culture et Communication d'Avignon Université)

Bibliographie transversale

BARRÈRE Anne et MONTOYA Nathalie, *L'éducation artistique et culturelle, Mythes et malentendus*, L'Harmattan, Paris. 2019.

BORDEAUX Marie-Christine, « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension », *L'Observatoire*, 2018/1 (N° 51), p. 5-8.

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Les Éditions de Minuit, 1979.

CARASSO Jean-Gabriel. *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*. Éditions de l'Attribut, 2005.

DÉTREZ Christine, *La construction sociale du corps*. Paris, Seuil, 2002.

DÉTREZ Christine, *Sociologie de la culture*, Paris, Armand Colin, 2004

ETHIS Emmanuel, ADLER Laure et MALINAS Damien, *Le Bruit du monde*. Avignon, Collection En scène, Éditions Universitaires d'Avignon, 2012.»

ETHIS Emmanuel, *Le cinéma et ses publics, Comment le cinéma nous aide à nous comprendre et à comprendre les autres*. Avignon, Collection Entre-vues, Armand Éditions Universitaires d'Avignon, 2015.

GUILLOU Lauriane, MALINAS Damien, ROTH Raphaël et ROYON Camille, (2021). « Education artistique et culturelle », *Publictionnaire*, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics. Mis en ligne le 27 juin 2019. Dernière modification le 27 août 2021. Disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle>.

JONCHERY Anne, OCTOBRE Sylvie (dir.), *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*. Ministère de la Culture - DEPS, 2022.

LALLEMENT Emmanuelle, « La culture, ensemble ? », *Nectart*, 2021/2 (N° 13), p. 74-81.

LAURET Jean-Marc, *L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2014.

MALINAS Damien, *Portraits des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ?* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2008.

Laboratoire associé DICEN

Les chercheurs de l’Inseac sont membres du laboratoire Dicen (Dispositifs d’Information et de Communication à l’Ère Numérique), unité de recherche multi-tutelles (EA 7339) entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, l’Université Gustave Eiffel et l’Université Paris-Nanterre. DICEN-IDF est membre de la CPDirSIC et des 3 LabEx CAP — haStec — Les passés dans le présent.

Le laboratoire Dicen est une unité reconnue en sciences de l’information et de la communication (SIC). Les travaux du laboratoire sont organisés selon quatre axes. Le premier étudie l’émergence de la culture numérique et son impact sur l’action collective et la coopération dans des champs aussi divers que celui de l’entreprise, de la création ou de la démocratie. Le deuxième conduit ses recherches dans le domaine de la publication numérique et de la transmission des savoirs. Le troisième étudie les dynamiques d’intelligence territoriale en vue de proposer des innovations de service en prise avec le développement local et le quatrième s’attache aux nouvelles formes de traçabilité sur le Web et leur impact sur les identités et mémoires numériques.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève **d'une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

